

**Municipalité de la Paroisse  
de Lac-aux-Sables**

**ORDRE DU JOUR  
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 MAI 2009**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
4. Correspondance
5. Période de questions - Parole à l'assemblée
6. Rapport des comités :
7. Trésorerie
8. Présentation des comptes fournisseurs
9. Engagement de crédit - Mai 2009
10. Adoption des règlements
11. Avis de motion
12. Départ M. Michel Désaulniers
13. Autorisation des signataires – Caisse Populaire l'Ouest de Portneuf
14. Dépôt rapport du vérificateur et du rapport financier année 2008
15. Achat de chlorure de calcium
16. Nomination – Employés stationnement Parc de la Pointe du Vieux-Moulin
17. Embauche d'une inspectrice-adjointe en bâtiment et en environnement
18. Demande de dérogation mineure NO 2009-0023 – Nath Transport & Sylvain Robert
19. SAMBBA – Rapport sur les diatomées
20. Mandat de l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de carburants en vrac et d'huile à chauffage
21. Estimation de la valeur marchande, acquisition terrains, projet bassins aérés
22. Calendrier 2010 – Appartenance Mauricie
23. Nommer Mme Madeleine Hébert, Secrétaire-trésorière intérimaire
24. Convocation à l'assemblée annuelle 2009 – CRSBP Mauricie-Bois-Francs
25. Coop l'As des services – Demande de local, ligne téléphonique et de financement
26. Demande – Tournoi de balle édition 2009
  
27. Affaires Nouvelles
  - 27.1 Lettre de remerciements à Julie Boulet pour la subvention aide à l'amélioration du réseau routier local
  - 27.2 Lettre concernant le grief de M. Pierre Brouillette
  
28. Varia :
  - 28.1 Demande d'achat d'équipements – Comité des Loisirs Lac-aux-Sables
  - 28.2 Comité des Loisirs – St-Jean-Baptiste
  
29. Période de questions – Parole à l'assemblée
30. Levée de l'assemblée

Séance régulière de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances ce quatrième jour de mai deux mil neuf (4 mai 2009) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Marius St-Amant, maire  
Suzanne Béland, conseillère  
Réal Marcotte, conseiller  
Jacques Champagne, conseiller  
Marielle Denis, conseillère  
Yvon Bourassa, conseiller  
Jean-Pierre Delisle, conseiller.

### ***FORMANT QUORUM***

#### **1. Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence de monsieur Marius St-Amant, maire. Mme Madeleine Hébert, secrétaire-trésorière intérimaire, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#### ***2009-05-141*** **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Yvon Bourassa , appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil adopte l'ordre du jour de la session du 4 mai 2009 en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE

#### ***2009-05-142*** **3. Adoption des procès-verbaux**

**CONSIDÉRANT** que le procès-verbal de la session régulière du 6 avril 2009 a été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session ;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le procès-verbal de la session régulière du 6 avril 2009 soit et est adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE

#### ***2009-05-143*** **4. Correspondance**

**CONSIDÉRANT** le bordereau de correspondance numéro -04-05-2009 préparé par Madeleine Hébert, secrétaire-trésorière par intérim faisant état de la correspondance du mois ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil municipal accepte le dépôt du Bordereau de correspondance numéro 04-05-2009.

ADOPTÉE

**Période de question – Parole à l’assemblée**

Début : 19h40  
Fin : 19h47

**Le conseil décide de passer le point 14 “Dépôt du rapport du vérificateur” avant le point suivant le no 8.**

**2009-05-144      8. Adoption des comptes Fournisseurs**

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l’unanimité des conseillers (6), que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements automatiques au 30 avril 2009 au montant de 119 002.25 \$ soient approuvés et payés.

Je soussignée, certifie par la présente qu’il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 30 avril 2009

Adoptée

**2009-05-145      9. Engagement de crédits – Mai 2009**

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l’unanimité des conseillers (6), que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

Petite remorque	2 000,00\$
Électricité – Bloc Sanitaire	3 500,00\$
Matériel Premiers Répondants	825.96\$
Nettoyage des rues	4 063,50\$

ADOPTÉE

**2009-05-146      11. Avis de motion pour renuméroter les propriétés Lac-des-Américains**

M. Jean-Pierre Delisle donne avis de motion que le conseil étudiera et adoptera, s’il y a lieu, un règlement concernant la renumérotation civique des propriétés dans le secteur du chemin du Lac-des-Américains à la prochaine assemblée et lors de toute assemblée subséquente

ADOPTÉE

**2009-05-147      11.1 Avis de motion pour nommer le chemin à proximité du petit-lac-à-la-Roche**

Mme Marielle Denis donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée, ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil municipal étudiera et adoptera, s’il y a lieu, un règlement pour nommer le chemin à proximité du Petit lac-à-la Roche

ADOPTÉE

2009-05-149 **12. Départ M. Michel Désaulniers, Directeur-général & Secrétaire-trésorier**

*ATTENDU QUE* le conseil municipal et M. Michel Désaulniers se sont entendu à l'amiable concernant la fin du contrat de M. Michel Désaulniers.

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Suzanne Béland appuyé par Yvon Bourassa que le conseil accepte que le maire et la secrétaire-trésorière intérimaire soient autorisés à signer l'entente avec M. Michel Désaulniers.

ADOPTÉE

2009-05-148 **13. Autorisation des signataires - Caisse populaire de l'Ouest de Portneuf**

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité que :

Mme Madeleine Hébert secrétaire-trésorière intérimaire de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables soit et elle l'est par les présentes autorisée, pour et de la part de la Municipalité, à négocier avec la Caisse populaire Desjardins de Lac-aux-Sables, à y déposer et à lui transférer (au crédit du compte de la Municipalité seulement tout chèque et ordre pour le paiement d'argent, et pour lesdites fins les endosser de la part de la Municipalité, soit par écrit, soit par une estampille.

Tous les chèques et ordres de paiement de la Municipalité soient tirés au nom de la Municipalité et signés de sa part par M. Marius St-Amant, le maire et par Mme Madeleine Hébert, secrétaire-trésorière intérimaire ou dans le cas de l'absence ou de l'incapacité d'agir du maire, ou d'une vacance dans la charge par Yvon Bourassa, membre du conseil et par Madeleine Hébert la secrétaire-trésorière intérimaire.

Mme Madeleine Hébert, secrétaire-trésorière intérimaire est par les présentes autorisée, pour et de la part de la Municipalité, à recevoir de temps et autre de ladite Caisse populaire de l'Ouest de Portneuf, un état du compte de la corporation, de même que toutes les pièces justificatives s'y rapportant et tous les effets retournés impayés et débités au compte de la corporation, et à signer et délivrer à ladite Caisse populaire la formule de vérification, règlement de solde et quittance en faveur de la Caisse populaire.

Cette résolution soit communiquée à ladite Caisse populaire et demeure en vigueur jusqu'à ce qu'avis écrit signifié au gérant alors en fonction et que reçu de tel avis ait été dûment accusé par écrit.

ADOPTÉE

2009-05-149.1 **14. Dépôt du rapport du vérificateur et du rapport financier pour l'exercice 2008**

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse adopte le rapport du vérificateur et le rapport financier de la secrétaire-trésorière intérimaire pour l'exercice 2008 présentant un surplus de 104 242,00 \$ des activités financières de fonctionnement et de 1 819,642 \$ des activités financières d'investissement, tels que présentés par Madame Marilyn Proteau de la firme de comptables Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas & Lanouette.

ADOPTÉE

2009-05-150

**15. Achat – Fourniture de chlorure de calcium**

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité d'accorder un montant de 10 500\$ pour l'achat de chlorure de calcium. M. Gilles Hamelin, inspecteur municipal, s'occupera de cette tâche à son retour au travail.

ADOPTÉE

**Mme Marielle Denis se retire**

2009-05-151

**16. Nomination – Employés stationnement Parc de la Pointe du Vieux Moulin**

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables nomme les personnes suivantes comme employés au stationnement du Parc de la Pointe du Vieux Moulin : Anthony Leduc-Rivard, Jimmy Rivard, Myriam Langlais et Vanessa Buisson comme remplaçante au besoin. Le salaire versé est le salaire minimum.

ADOPTÉE

**Mme Marielle Denis revient à la table du conseil**

2009-05-152

**17. Embauche d'une inspectrice- adjointe en bâtiment et en environnement**

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal avait affiché un poste d'inspectrice-adjointe en bâtiment et en environnement;

**CONSIDÉRANT** que lors des examens oraux effectués par le comité de sélection, Mme Lyne Morneau s'est révélée la personne la plus apte à exercer la fonction d'inspectrice-adjointe en bâtiment et en environnement de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables engage Mme Lyne Morneau au poste d'inspecteur-adjoint en bâtiment et en environnement de la municipalité pour une période de 16 semaines à compter du 5 mai 2009. Les conditions d'embauche et de travail sont définies par contrat dûment adopté par le conseil après entente. Le maire est autorisé à signer ledit contrat pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

2009-05-153

**18. Demande de dérogation mineure # 2009-0023 Nath Transport et Sylvain Robert**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure 2009-0023 modifiée par Nath Transport et Sylvain Robert et concernant le 187, chemin Sainte-Marie afin d'abaisser la marge de recul avant à 5,45m mètres au lieu de 9 mètres pour un bâtiment principal, relatif à l'article 46 du règlement de zonage 90-199 suite à des discussions avec l'inspectrice en bâtiment et en environnement.

Lors de la visite du CCU sur les lieux, M. Robert avait mentionné qu'il lui serait possible de modifier son projet pour porter la marge de recul à 5,45mètres,

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibération du conseil, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers, que le conseil accepte la demande de

dérogation mineure numéro 2009-0023, tel que modifiée à 5,45m par Nath Transport et Sylvain Robert concernant le 187, chemin Sainte-Marie. La municipalité de Lac-aux-Sables ne se tient pas responsable des dommages pour pourront être causé aux infrastructures de Nath Transport et Sylvain Robert.

ADOPTÉE

**2009-05-154      19. SAMBBA Rapport sur les diatomées**

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers, que le conseil adopte le rapport intitulé « Intégrité écologique des cours d'eau du bassin versant du lac aux Sables déterminée par l'indice IDEC » déposé par la SAMBBA.

ADOPTÉE

**2009-05-155      20. Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de carburants en vrac et d'huiles à chauffage**

**ATTENDU QUE** les articles de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal permettent à une municipalité de conclure avec l'Union des municipalités du Québec une entente ayant pour but l'achat de produits en son nom;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec de préparer en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de carburants en vrac et d'huiles à chauffage, et d'adjuger après avoir procédé à une demande de soumissions;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire se joindre à cet achat regroupé pour se procurer les différents types de carburants et d'huile à chauffage identifiés dans une fiche technique d'inscription spécifique et ce, dans les quantités nécessaires à ses activités;

**ATTENDU QUE** la présente confirme l'acceptation par la Municipalité de la proposition de l'UMQ, laquelle proposition et acceptation constituent l'entente prévue à l'article 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité :

**QUE** la Municipalité confie à l'Union des municipalités pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2012, le mandat de préparer, en son nom et en celui des autres municipalités intéressées, un document d'appels d'offres pour adjuger un contrat d'achats regroupés des différents types d'Hydrocarbures nécessaires aux activités de notre Municipalité;

**QUE** la municipalité s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, la lettre de demande d'adhésion, la fiche technique d'inscription qu'elle lui fournira et qui visera à connaître les quantités annuelles de divers types de carburants que notre municipalité prévoit avoir besoin;

**QUE** l'UMQ pourra adjuger, au nom de la municipalité, un contrat d'une durée de deux (2) ans plus une (1) année additionnelle en option selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable. Advenant que l'année d'option ne soit pas appliquée, une nouvelle résolution sera requise;

**QUE** la Municipalité s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

**QUE** la Municipalité s'engage à payer trimestriellement à l'UMQ, un frais de gestion tel que défini dans la lettre de demande d'adhésion faisant partie du dossier d'adhésion à fournir à l'UMQ.

ADOPTÉE

**2009-05-156      21. Estimation de la valeur marchande, acquisition terrains, projet bassins aérés**

Attendu que le Conseil municipal a mandaté M. Mario Perreault évaluateur agréé pour évaluer les propriétés que la municipalité doit acquérir dans le cadre du projet de construction des bassins aérés pour le traitement des eaux usées;

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers, que le conseil adopte le dépôt du rapport d'estimation de la valeur marchande des parcelles de terrains vacants sises sur les lots 26-1p, 26-4-p, 27-p et 28-p déposé par Monsieur Mario Perreault évaluateur agréé de la firme DeRico, Hurtubise & associés du 27 avril 2009.

ADOPTÉE

**2009-05-157      22. Appartenance Mauricie – Achat de calendriers 2009**

Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis, et résolu à l'unanimité d'acheter 25 calendriers 2010 à Appartenance Maurice au coût de 10\$ chacun, un coût total de 250\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

**2009-05-158      23. Nommer Mme Madeleine Hébert - Secrétaire-trésorière intérimaire**

Il est proposé par Jacques Champagne appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité de nommer Mme Madeleine Hébert, Secrétaire-trésorière intérimaire en attendant que le poste soit comblé.

ADOPTÉE

**2009-05-159      24. Convocation à l'assemblée annuelle 2009 – CRSBP Mauricie-Bois-Francs**

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Suzanne Béland que Mme Marielle Denis assiste à cette assemblée annuelle le 5 juin prochain et que la municipalité de Lac-aux-Sables assumera les frais de déplacements.

ADOPTÉE

**2009-05-160      25 .Coop l'As de services – Demande de local, ligne téléphonique et de financement**

Il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte l'offre de service de la Coop L'As des services pour la saison 2009 pour la période allant de la fin des classes en juin jusqu'à l'entrée des classes en août. . Il est de plus résolu de prêter le local de l'ancienne bibliothèque au sous-sol de la salle municipale, de fournir une ligne téléphonique, de rembourser la partie employeur des avantages sociaux du coordonnateur et enfin, d'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière intérimaire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente résolution pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

**M. Réal Marcotte se retire**

2009-05-161

**26. Demande terrain de balle – Tournoi annuel 2009**

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité (5) que le conseil autorise que le terrain de balle soit utilisé pour le tournoi annuel qui se déroulera les 17,18 et 19 juillet prochain.

ADOPTÉE

**M. Réal Marcotte revient à la table du conseil**

2009-05-162

**27. Lettre de remerciement – Mme Julie Boulet**

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle, et résolu à l'unanimité de faire des remerciements à Mme Julie Boulay, Ministre des Transports pour la subvention de 50 000\$ échelonnée sur trois années pour l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

ADOPTÉE

2009-05-163

**28.1 Demande d'achat d'équipements – Comité des Loisirs Lac-aux-Sables**

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité que les loisirs sont autorisés à acheter des équipements pour un montant approximatif de 530\$ avec taxes.

ADOPTÉE

2009-05-164

**28.2 Comité des Loisirs Lac-aux-Sables – St-Jean-Baptiste**

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité d'autoriser le Comité des loisirs d'utiliser les installations du Parc Louis-Philippe Fugère pour la tenue des activités de la St-Jean-Baptiste qui se tiendront le 24 juin prochain. Un permis de vente d'alcool va être demandé et le conseil autorise le Comité des loisirs à vendre des boissons alcoolisées.

ADOPTÉE

**Période de question – Parole à l'assemblée**

Début : 8H55  
Fin : 9H16

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

*(Article 961, Code Municipal du Québec)*

Je soussignée, Madeleine Hébert, secrétaire-trésorière intérimaire de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et ou projetées par le conseil municipal.

---

Madeleine Hébert, Secrétaire

**2009-05-165    27. Levée de l'assemblée**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que la séance soit levée à 9h18.

ADOPTÉE

---

M. Marius St-Amant,  
Maire

---

Mme Madeleine Hébert  
Secrétaire-trésorière intérimaire